

Parlement de Rouen, Gendre de Mr. d'Agueffau
Conseiller d'Etat.

XIX. Le Roi a nommé aux Benefices vacans, dont voici les principaux : l'Archevêché d'Auch a été donné à l'Evêque de Chartres, qui est frere du Président de Maupeou & Germain de Madame la Chanceliere, son pere étoit Président des Enquêtes; ce Prélat exerça quelque tems la charge d'Avocat-Général au Grand Conseil après la mort de son frere aîné.

L'Evêché de Castres, Suffragant d'Albi a été donné à l'Abbé de Beaujeu, qui est un homme de merite & un des plus habiles qu'il y ait en France.

Mr. de la Salle frere du Marquis de ce nom Maître de la garde-Robe du Roi, s'étant démis volontairement de l'Evêché de Tournay, Suffragant de Cambrai, Sa Majesté l'a donné à l'Evêque de St. Brioux, de la Maison de Coëtlogon fort distinguée en Bretagne.

L'Evêché de Saint Brioux Suffragant de Tours, a été donné à l'Abbé de Boissieux, qui est actuellement au Seminaire des Bons Enfans, & dont la vie est très-exemplaire.

L'Evêché d'Oleron Suffragant d'Auch, à l'Abbé de Revol Grand Vicair de Potiers, habile Predicateur qui vient de prêcher le Carême à Noyon : il descend d'un Secretaire d'Etat, qui vivoit sous le Regne d'Henri III. & étoit frere de feu Madame de Châtelard.

L'Evêché de Belley, Suffragant de Belançon a été donné à l'Abbé Madot, Prêtre de la Communauté de St. Sulpice, Confesseur du feu Mr. d'Aubigné, frere de Madame de Maintenon, il étoit presentement Superieur des Hermites du Mont Vallieron, il est originaire de Limoge.

L'Abbaye de la Coûture du Mans a été donné à
l'ancien